Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2023

Gisèle Halimi, une femme en robe noire



A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme qui aura lieu ce mercredi 8 mars 2023, maître Jean-Maxime Courbet, bâtonnier du Barreau d'Avignon a invité ses consœurs et confrères à prendre la plume pour illustrer le propos. Maître Anne Barthélémy a choisi d'évoquer l'illustre Gisèle Halimi.

Alors qu'il nous paraît tellement naturel aujourd'hui que le Barreau soit majoritairement féminin, il est bon de nous souvenir de celles qui nous ont courageusement et magistralement ouvert la voie, dans un contexte où la société, le droit et la justice étaient largement dominés par les hommes.

Défenseuse passionnée de la cause des femmes, Gisèle Halimi a œuvré avec détermination à l'occasion notamment de deux procès qui ont incontestablement contribué à faire progresser les droits des femmes.

Le 'procès de Bobigny', en 1972 Maître Halimi a obtenu la relaxe d'une jeune fille de 16 ans jugée pour avoir avorté illégalement suite à un viol. Sa mère et 2 autres complices étant cependant condamnées.

Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2023



Gisèle Halimi lors du procès de Bobigny

À cette époque plus de 500 femmes étaient condamnées chaque année pour avoir avorté. Cette affaire, très médiatisée, a été suivi du long et âpre combat de Simone Veil aboutissant à la dépénalisation de l'IVG (interruption volontaire de grossesse) en 1975.

Le procès du viol. En 1975 Maître Halimi a défendu avec acharnement un couple de femmes violées par 3 hommes, alors que le viol n'était considéré que comme 'attentat aux mœurs', n'étant à ce titre qu'un délit relevant du Tribunal correctionnel. Elle s'est battue pour que l'affaire soit renvoyée devant la Cour d'assises, et en 1978 les trois accusés ont été condamnés à des peines de prison ferme.

Ce procès emblématique et médiatisé –maître Halimi avait refusé le huis-clos- a ouvert le chemin vers la loi de 1980 portant sur une nouvelle définition légale du viol, sa qualification de crime, et une répression plus forte contre les auteurs.

Maître Gisèle Halimi est décédée en 2020 à l'âge de 93 ans. Son combat reste d'actualité sur de nombreux sujets relatifs aux droits des femmes …
MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !